

Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT SAP 13. Syndicat des Activités Postales

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille +--+ Tel : 04.91.11 60.95 Fax : 04.91.02.69.69

Courriel retraites.cgtposte13@hotmail.fr Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

Sommaire

Page : 1

1^{er} mai : La rue... / 3 juin à Paris

Il est des choix...

Page : 2

Votre feuilleton : Forcément, ça énerve... / Le tour de bonneteau.

Retraités de tous les pays....

Page : 3

Dur avec les faibles

Conciliateur de Justice

Page : 4&5

Compte rendu 10^{ème} Congrès

Page : 6

Offrez-leur l'inscription

Page : 7

On défilera

Les pétitions en cours

Page : 8

J'ai mal à ma Sécu / Mettez-le au smic

C'était hier ! / Prochaine réunion

Le 3 JUIN à PARIS:



Les Raisons de la Colère sont multiples pour monter dans le Train !

Sur 15 millions de retraités que nous sommes, près de 5 millions vivent en dessous du seuil de pauvreté

Si la situation ne s'inverse pas dans les prochaines années, plus de 50 % des retraités seront pauvres.

Aujourd'hui, 7 % de retraités sont contraints de trouver une source complémentaire de revenu pour améliorer leur pouvoir d'achat

De plus en plus de retraités ont recours aux banques alimentaires.

Et nous devrions attendre octobre pour être augmenté ? Début novembre pour en voir la couleur ?

Pour toutes ces raisons (et bien d'autres) je m'inscris pour le

TRAIN de la COLERE

En téléphonant au Syndicat, ou au :

*06.14.12.94.38 (Michel)

*06.60.17.29.97 (Jocelyn)

*06.83.18.55.88 (J.Paul)

*06.09.43.73.33 (Patrick)

1er Mai : la rue comme piste de bal !

Les retraites ne veulent pas « Vallser »

Les mesures d'austérité annoncées par le Premier Ministre sont un motif supplémentaire de mobilisation pour les retraités.

Pour l'Union confédérale des retraités CGT les journées du 1er mai et du 3 juin prennent, de fait, une autre dimension revendicative, leur donnant un caractère exceptionnel.

"Toutes ces mesures n'ont comme effet que de faire baisser les pensions et retraites de tous les retraités, et ce alors que nous avons déposé plus de 120 000 retraités Carte de vœux au président de la République, pour lui dire STOP et exiger une autre répartition des richesses."

Aujourd'hui, gouvernement et patronat nous déclarent la Guerre !

Ce sont donc des ripostes de guerriers qu'il nous faut apporter en « levant » massivement les troupes (syndiqués CGT ou autres, non syndiqués, amis, voisins, famille, « vos fils et vos compagnes »...) dans les manifestations prévues à l'occasion de la Fête des Travailleurs du 1^{er} mai.

Dans les Bouches du Rhône, Arles, Martigues, Port de Bouc.. ont pour l'instant décidé d'organiser leur propre défilé. D'autres communes envisagent la même démarche.

A Marseille, l'UD CGT appelle au RASSEMBLEMENT - 1^{er} mai à 10h30 devant la Bourse du Travail 13003 Marseille d'où partira la MANIFESTATION *

*Invité par le secrétaire de la CGT Thierry Lepaon à des manifestations unitaires, le numéro un de la CFDT lui a opposé une fin de non recevoir : "On n'a pas d'objectifs commun à partager" et "nous ne pratiquons pas tout à fait le même type de syndicalisme.", a-t-il dit.

Il est des choix ... qu'il faudra bien assumer !



Petit Travail Tranquille

Le feuilleton des retraités qui suivent ce qui se passe dans La Poste actuelle !

Forcément, ça énerve...

par Juliette



Aujourd'hui, un facteur intérimaire s'est littéralement fait casser la gueule

alors qu'il galérait sur sa tournée.

L'agresseur, un chef d'entreprise à bout de nerfs, a brisé la mâchoire du pauvre précaire pour cause de courrier en retard.

Le client attendait une "lettre importante" depuis quinze jours et s'est vengé sur le remplaçant (épais comme un tampon flux léger) des dysfonctionnements de La Poste.

Il faut dire que Lemaquereau stocke depuis un bon moment une quantité hallucinante de courrier en retard dans le hangar derrière le parking du personnel. Forcément, ça énerve ...

Hosto pour l'intérimaire, commissariat pour le sous-développé et grève illimitée pour les facteurs qui en ont ras le bol de payer pour les conneries de La Poste et qui demandent des créations d'emplois.

- " Allo ! Victor ? Ils ont voté la grève illimitée ! On va skier ? "

Je fonce à l'appart faire mes bagages pendant que Victor passe chez ses parents récupérer les clés du chalet de Megève.

Dans le taxi qui nous emmène à l'aéroport, je reçois un appel de Marcel qui a visiblement reçu mon texto. Appel que je zappe illico.

2 minutes plus tard, texto :

*On ne fait pas grève pour aller skier
Reviens immédiatement soutenir tes collègues !!!!! Tu crains !!!!!*

Ce à quoi je réponds (avant de couper mon smartphone) :

Comprends

pas...CRRRRCHHHH...passe dans un... CRRRCHHHHHH ... tunnel....

CRRRCHHHH !

Tu crains toi même tu sais mêm' pas skier !

A dans 3 jours. Jul.



Forcément, ça M'ENERVE à moi !

***Gloup ! Pas bien !
Pas bien de skier quand d'autres rament !
Et ne parles pas bronzage en rentrant !!!***

Le gouvernement vient de préconiser devant l'Assemblée nationale la baisse du salaire brut pour augmenter le salaire net : ce sont donc les salariés qui financeront l'augmentation de leur salaire net en voyant diminuer leur salaire brut, indirect, les cotisations sociales.

C'est un véritable tour de bonneteau.

Le manque à gagner pour la Sécurité sociale sera financé par les impôts, payés par les salariés Ou sinon on baisse de soins, et ce serait le choix de diminuer le grand principe de solidarité incarné par la mutualisation d'une part des salaires redistribuée à chacun selon ses besoins. C'est bien ainsi que nous avons combattu cette proposition qui sort tout droit depuis cinq ans ... du programme de Marine Le Pen. Ca fait des années qu'elle propose de réduire le brut pour augmenter le net : nous dénonçons cela dans toutes nos brochures !

Retraités de tous le pays, MANIFESTEZ !

«Basta!», «Non au vol de nos retraites!» «Gouvernement dehors»: ont scandé samedi 12 avril....à Lisbonne et dans les principales villes portugaises des milliers de retraités pour protester contre de nouvelles coupes dans leurs retraites décidées par le gouvernement au nom de la rigueur. Des manifestants répondant à l'appel d'associations de retraités, qui avaient appelé à défilé contre «la politique d'appauvrissement du gouvernement».

Les annonces insupportables d'un Premier Ministre « dur avec les faibles et faible avec les durs »

Le Premier ministre a présenté son plan de 50 milliards d'euros d'économies, à mettre en place pour la dernière moitié du quinquennat. Un plan d'austérité brutal.

Pour Thierry Lepaon, le secrétaire national de la CGT, Manuel Valls a annoncé un plan d'austérité brutal. Et de bien mauvaises nouvelles.

Ainsi, au même moment il a trouvé 30 milliards d'euros pour les entreprises, le Premier ministre a annoncé le gel des salaires des fonctionnaires, le point d'indice, qui sert de base au calcul des salaires et qui est bloqué depuis 2010, le restera jusqu'en 2017. Et ce n'est pas la seule annonce. Notre bien commun comme la santé et les services publics sont remis en cause par ce pacte d'austérité que prépare le gouvernement.

Ce qui fait dire à Thierry Lepaon que « *ce gouvernement est dur avec les faibles et faible avec les durs* ».

Valls a ainsi annoncé que les prestations sociales ne seront pas revalorisées jusqu'en octobre 2015. Cette stabilité concernera les pensions du régime de retraite de base pour 1,3 milliard d'euros ainsi que les retraites complémentaires qui relèvent des partenaires sociaux pour 2 milliards d'euros, a-t-il précisé.

Une mesure qui devrait épargner les minima sociaux. Sauf que la revalorisation promise du RSA, du complément familial et de l'allocation de soutien familial, seront "décalés d'une année"

Le gouvernement explique que cet effort est décalé, mais il ne parle pas de rattrapage à partir d'octobre 2015...

D'un point de vue financier, des mesures auront des conséquences très douloureuses, notamment pour les retraités. Il s'agit d'un manque à gagner très concret pour des petits budgets, et les six millions de ménages qui bénéficient des aides aux logements, tous situés dans les trois premiers déciles de revenus définis par l'Insee.

Le gouvernement n'a donc pas supprimé une partie des bénéficiaires, tels que les étudiants, mais va appauvrir l'ensemble des allocataires.

Et pendant ce temps, les loyers, eux, seront toujours revalorisés en fonction de l'indice de référence des loyers.

Rappelons tout de même que si nous voulons inverser la tendance et imposer d'autres choix au gouvernement, il nous faut absolument amplifier la mobilisation et c'est le sens de l'appel de l'USR à notre, VOTRE Journée Nationale des Retraités pour des mesures rapides allant dans le sens de justice sociale et une meilleure répartition des richesses

- **L'augmentation des pensions et des retraites complémentaires**
- **Une revalorisation immédiate d'au moins 300^E**
- **Rapidement, la loi sur l'Autonomie, financé par la Sécurité sociale (et non par l'impôt, la CG SG ou toute nouvelle taxe.)**

Journée d'Action Nationale des Retraités le mardi 3 juin

Je m'inscris pour le voyage à Paris

Voir les numéros de téléphone à contacter sur la Première page !

**J
U
S
T
I
C
E**

Une bonne conciliation vaut mieux qu'un mauvais procès

Vous êtes en litige avec une personne et vous souhaitez éviter un procès, pensez « Conciliateur de Justice »

Pour des conflits d'ordre civil (non pénaux) :

- *Difficultés de voisinage.
- *Différends entre propriétaires et locataires.
- *Créances impayées.
- *Malfaçons de travaux.
- *Éviter un procès avec un organisme institutionnalisé.

Il vous est possible de faire appel à un *Conciliateur de Justice*.

Renseignez vous auprès des Services Préfectoraux pour en connaître les coordonnées (variables suivant votre lieu de résidence).

Important

**Solliciter une médiation ou une conciliation ne suspend pas les délais de prescription ou de recours pour engager un procès ou maintenir un droit.*

**L'intervention d'un médiateur ou d'un conciliateur est gratuite.*

Une démarche préalable auprès de l'administration ou de la personne physique ou morale est nécessaire avant de saisir le médiateur ou le conciliateur



Compte-rendu du 10ème Congrès de l'UCR CGT qui s'est tenu à Saint Etienne du 24 au 28 Mars 2014 avec ses 437 délégués, dont 162 déléguées: 207 USR, 170 UFR, 8 multi pro et 52 membres de la CE et CFC.

Le rapport introductif présenté par François THIERRY-CHERRIER, pointait la nécessité de mobiliser et rassembler les retraités sur les revendications qui s'expriment notamment dans la préparation de la grande manifestation nationale du 3 juin, de la place du syndicalisme retraité dans la société et dans la CGT et surtout de passer à une autre dimension sur les questions d'organisation, redoubler d'efforts sur la continuité syndicale avec les actifs mais également sur l'adhésion des retraités qui n'ont jamais été syndiqués ou qui ne le sont plus. C'est l'objet du plan de syndicalisation lancé à l'occasion du congrès.

Plus de 900 amendements au projet du document d'orientation ont été proposés, dont la plupart ont été retenus et ont permis de l'enrichir par le débat tant sur les questions revendicatives que sur la vie syndicale, donnant ainsi une feuille de route qui doit nous permettre développer une activité de proximité sur les territoires et sur les champs professionnels.

Pour ce qui concerne la FAPT 13 nous avons droit à un délégué (Michel ROIDOT), et sommes concernés par le plan de syndicalisation « Résolution n° 3 » du document adopté par le congrès avec 98,3% des mandats. En effet la FAPT fait partie des 7 UFR ciblées dans le projet de syndicalisation avec 3556 syndiqués retraitables sur la période 2011-2016 (COGICIEL).

La syndicalisation des retraités et futurs retraités par la continuité syndicale passe par l'information et formation des retraitables pour pérenniser nos syndiqués et en chercher d'autres...

Autres temps forts du congrès :

- la table ronde sur l'action sociale pour les retraités ; celle sur l'activité des retraités CGT au sein de la FERPA
- l'intervention de Thierry LEPAON qui a fortement insisté sur la nécessité pour la CGT de faire vivre un syndicalisme pour tous les âges.

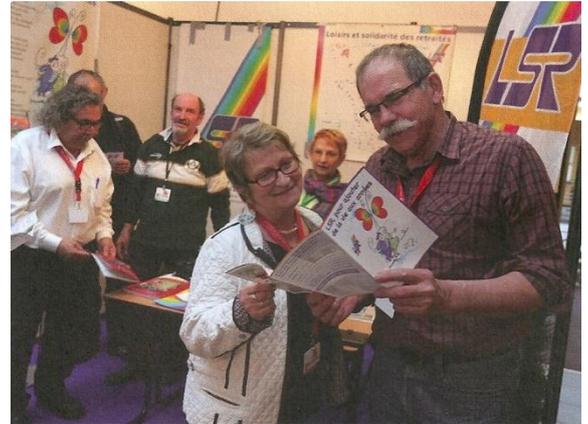


À noter parmi les délégués la présence de Bernard THIBAUT

Les Post' Hier n°76



- L'intervention de Jacques SANCHEZ de **Loisirs et solidarité des Retraités (LSR)** créée en 1981 par l'UCR CGT. Qui parle de : « LSR, facteur de continuité syndicale » et cite l'article 18 des statuts de l'UCR-CGT « L'UCR-CGT recommande à ses syndiqués d'adhérer volontairement à LSR, tel que prévu dans les statuts des associations. »



Il a beaucoup été question des rapports entre LSR et la Cgt au stand de la Fédération.

La revendication de: 1 retraité = 1 cotisation = 1 voix, a été abordée et retenue, elle sera proposée comme devant être actée lors du prochain congrès confédéral puisque c'est à ce niveau que la réforme statutaire doit se faire.

Les votes :

Le rapport d'activité a été adopté à 99,90% des voix exprimées.

Le rapport financier a été adopté à 99,99% des voix exprimées.

Une CE renouvelée de 50 membres, pour la première fois à parité femmes/hommes a été élue ainsi qu'une commission financière de 5 membres.

Cathy CAU, de notre USR 13, a été réélue à la commission exécutive de l'UCR et rentre au bureau de l'UCR.

Ce congrès fut l'objet de nombreux échanges constructifs et intenses.

Il faut souligner l'excellente organisation et l'accueil des camarades de la Loire, le tout dans les anciens bâtiments de MANUFRANCE empreint d'émotion.

Plus de détails dans la prochaine **Vie Nouvelle** « Spéciale 10^{ème} congrès » à réserver auprès des militants de la section des retraités.



POUR UNE INFORMATION RAPIDE ET MODERNE OFFREZ-LEUR L'INSCRIPTION !

Esope aurait pu dire : « Internet est le pire et la meilleurs des choses »

Moyen d'ouverture vers les connaissances, vers les autres, source d'enrichissement personnel et moyen d'information élargi, il entre de plus en plus dans notre vie quotidienne.

Notre Syndicat de Retraités, s'il a été quelques fois frileux à son usage et réticent à son utilisation, tend à rattraper le retard dans ce domaine.

Il s'est doté dernièrement d'un site Internet : <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com> qui vise ses syndiqués mais aussi un public plus large de retraités, où il informe, propose, ouvre le débat et se veut de cultiver un champ de libertés sur les bases des valeurs de la CGT.

Notre syndicat s'est donné cet outil pour être au plus près de ses syndiqués.

Mais pour que cet échange soit le plus large possible, il faut, cela parait évident, l'ouvrir au plus grand nombre. Nous savons que nos adhérents sont, comme de plus en plus de retraités, nombreux à « surfer » sur ce moyen moderne de communication et à posséder ainsi une adresse Mail.

Si toi aussi, tu veux être informé rapidement nous te proposons de l'être grâce au lien formidablement rapide que nous offrent les possibilités de l'informatique.

Il te suffit de nous envoyer un mail ou un courrier...

Mais tu peux aussi devenir « propagandiste ».

Tu connais certainement des retraités qui sont proches de nous, qui ont été à nos cotés en tant qu'actifs et qui ont pris du recul.

Nous te proposons de leur faire connaître notre site et ses informations, ainsi que notre journal.

En te servant de ta liste de contacts, offres leur de se brancher sur

<http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

et de nous adresser le formulaire ci-dessous

Avec nos remerciements, dans l'attente...

Le bureau du syndicat

Nom :	Prénom :
Adresse postale	
Code Postal : Ville :	
Adresse courriel :	

.....A découper ou à recopier.....

Vous pouvez envoyer DIRECTEMENT ces informations sur la boîte Courriel du Syndicat

retraites.cgtposte13@hotmail.fr

Indiquez simplement «Mon adresse Mail » en titre

Après les mesures d'austérité détaillées par Manuel Valls le 1er Mai «aura forcément un caractère particulier»

On défilera...

Après le succès de la manifestation du 12 avril à Marseille, avant les journées d'actions du 15 mai dans la Fonction publique, du 22 mai pour les Cheminots, du 3 juin pour les retraités, des initiatives revendicatives sous des formes diverses dans de nombreuses entreprises, **ce 1er mai** est une étape et un moteur pour amplifier la mobilisation des salariés des retraités et des privés d'emplois dans notre pays..



Sûr que les signataires de la Plate-forme des 18 organisations sauront prolonger le succès des précédentes manif's d'autant plus que le Gouvernement à travers les dernières mesures annoncées par le 1^{er} Ministre et le patronat aggravent l'exploitation des salariés et la paupérisation des retraités par de nombreuses mesures en faveur du patronat, comme celles contenues dans le « pacte de responsabilité ».

Le coût du travail, le poids des retraites et pensions pris régulièrement pour cible, sont de faux débats car ce qui nous coûte c'est le capital et les actionnaires toujours aussi voraces !.

Le bilan des élections municipales illustre le décalage entre les attentes et besoins des citoyens et les réponses du politique. Lé Président de la République a entendu mais n'a pas écouté :c'est d'un changement de cap dont nous avons besoin et, sans surprise, le discours du nouveau Premier Ministre ne répond pas à cette exigence.

La CGT affirme qu'il existe des alternatives.

L'augmentation des salaires et des pensions est possible et même indispensable pour améliorer la situation de nombreux salariés, privés d'emploi et retraités, et pour tirer toute notre économie vers le haut. Les aides publiques accordées aux entreprises doivent être remises à plat et évaluées en fonction de leur efficacité économique et sociale.

Une véritable justice sociale basée sur la solidarité entre les salariés, les privés d'emploi et les retraités garantira le financement de notre sécurité sociale.

Pour la solidarité entre les salariés et l'égalité des droits, le choix de la paix et le choix du social, la CGT poursuit avec tous les salariés, dans l'unité syndicale la plus large possible, le débat d'idées pour le progrès social

...sur la Canebière, c'est sûr !

Les pétitions en cours

Pensez à retourner les vôtres au syndicat

J'ai mal à ma Sécu !

Le nouveau Premier Ministre Manuel Valls vient d'annoncer a travers la baisse des cotisations un nouveau grand pas vers la mort d'une Sécurité Sociale solidaire mise en place par le CNR.

Pas un mot sur le coût du capital, pas un mot sur les 312 milliards de revenus financiers non soumis à la cotisation sociale, sur les 50 milliards d'exonérations de cotisations patronales ni sur les 30 milliards récemment donnés aux patrons en faisant sauter les cotisations familiales, par un mot sur les 100 milliards d'évasion fiscale.

L'objectif d'une Sécu moribonde payé par l'impôt s'accélère: nous allons tout droit vers une Sécu à deux ou trois étages.,

Nous y sommes presque maintenant : le première pour les pauvres, une Sécu ultra minimum, de l'aumône pour nécessiteux, les étages supérieurs aux assurances privées, complémentaires et sur complémentaires pour riches.... ceux qui pourront payer quoi... !

Et comme si cela ne suffisait pas il annonce en prime une baisse de l'impôt sur les bénéfiques des sociétés et à la suppression d'un impôt sur le chiffre d'affaires, ainsi qu'une série de petites taxes sur les entreprises.

Je ne sais pas ce que vous en pensez, mais le nouveau Premier Ministre est extrêmement précis sur la baisse du coût du travail mais ne donne aucun détail sur les contreparties en termes d'emploi et de formation.

Etrange, vous avez dit étrange ? Je rajouterai inquietant pour les plus faibles.

Ne feraient pas temps de s'unir et de lutter? Et vite avant que la mort guette ce peuple de gauche qui a su tant donner en dignité

C'était....

5 avril 1910 : loi sur les retraites ouvrières.

Il y a 104 ans, le 5 avril 1910, la loi sur les retraites ouvrières et paysannes, ou loi "ROP", était promulguée. Le projet de loi, déposé en 1905, alors que le Bloc des gauches était au pouvoir, fut adopté par la Chambre des députés en février 1906, puis par le Sénat le 22 mars 1910 et définitivement voté par la Chambre le 31 mars 1910. Le régime établi permettait aux salariés, non soumis à un régime spécial, de constituer une retraite de vieillesse. Ce système de retraite par capitalisation reposait sur la contribution des assurés, des employeurs et sur la participation de l'État. La loi fixait à 65 ans l'âge d'entrée en jouissance de la retraite. Bien que restée en vigueur jusqu'en 1930, la loi ne put s'appliquer avec succès : l'obligation de cotiser ne fut pas respectée et l'épargne constituée fut érodée par l'inflation à partir de 1914.

...Hier !

METTEZ-LE AU SMIC lui qui, sans rire, trouve son niveau élevé !



Le président du Medef, Gattaz, pour l'instauration d'un salaire transitoire en-dessous du Smic. Il demande à discuter de cette piste avec le gouvernement.

Le président du Medef, Pierre Gattaz, s'est prononcé mardi pour l'instauration à titre «temporaire» d'un salaire «transitoire» inférieur au Smic pour permettre notamment aux jeunes d'entrer sur le marché du travail.

«Le niveau élevé du Smic est une marche d'escalier à franchir en France» pour trouver du travail, a souligné le patron des patrons, lors de son point de presse mensuel.

PS: A y être, mettez TOUS LES PATRONS et DIRIGEANTS du CAC 40 à la même sauce. Ca fera des économies !

La Prochaine.....



Réunion Mensuelle
des Retraités-ées
9 heures

Mai
Jour encore
non fixé

Le Coût
du Capital

U.L. CGT de La Rose
152 avenue de la Rose
13013 Marseille
300 à 400 mètres après le siège du syndicat